

NOTICE EXPLICATIVE POUR LE CONSEIL COMMUNAL DU 17 AVRIL 2025

1. Informations

2. Présentation de l'AIS Wapi par Monsieur Christophe TURPIN, Coordinateur

3. Agence immobilière sociale

Le Conseil communal est invité à désigner les représentants de la Ville d'Antoing au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'AIS Wapi.

Agent traitant : Camille QUINTARD

Politique responsable : Gauthier DUDANT

4. Représentations

a) Société de Logements du Haut Escaut – Conseil d'administration

Le Conseil communal est invité à désigner les représentants de la Ville d'Antoing au sein du Conseil d'administration de la SLHE.

b) Centre de jeunes d'Antoing – Assemblée générale – modification

Étant donné qu'il est indiqué que le membre désigné pour siéger au Conseil d'Administration doit siéger également au sein de l'Assemblée générale, il y a lieu de désigner Lucas DESMET comme membre de l'AG, en lieu et place de Pascale MARTIN.

Agent traitant : Camille QUINTARD

Politique responsable : Gauthier DUDANT

5. Sécurité

Zone de police locale du Tournaisis 5316 – recours à l'utilisation de caméras mobiles sur remorque et de caméras fixes temporaires (A.N.P.R.) – autorisation

Considérant la demande introduite par le Chef de corps de la Police locale du Tournaisis 5316, lors du Collège de Police du 6 février 2025, en vue d'obtenir une autorisation de principe pour installer et utiliser des caméras mobiles sur remorque et des caméras fixes temporaires A.N.P.R. dans un lieu ouvert ;

Considérant qu'actuellement, il n'y a que les caméras mobiles sur remorque qui sont utilisées, mais qu'il convient de prévoir dans la présente autorisation également l'usage de caméras fixes temporaires A.N.P.R. pour le futur ;

Considérant que cette autorisation permettrait à la Zone de police locale du Tournaisis de faire usage de ces caméras sans devoir à chaque fois solliciter l'accord de la Ville d'Antoing ;

Il est proposé au Conseil d'autoriser la Police locale 5316 à recourir à l'utilisation visible de caméras mobiles sur remorque et de caméras fixes temporaires A.N.P.R. moyennant le respect des dispositions légales telles que définies dans la loi sur la fonction de police.

Agent traitant : Magali EVRARD
Politique responsable : Gauthier DUDANT

6. Travaux

Rénovation énergétique du Foyer Socioculturel d'Antoing, et de l'aile maternelle de l'école de Péronnes – convention avec l'Intercommunale IPALLE pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

La Ville d'Antoing a obtenu deux subsides dans le cadre de l'appel à projets UREBA Exceptionnel 2022 vague 3 à savoir, 286.291,24 € pour la rénovation énergétique du foyer socio-culturel d'Antoing (isolation des murs et de la toiture) et 120.706,78 € pour la rénovation énergétique de l'aile maternelle de l'école communale de Péronnes (remplacement des menuiseries extérieures, isolation des murs, isolation du plancher des combles, installation de systèmes de ventilation décentralisés).

Les délais imposés étant très courts, il est proposé de confier la mission d'étude et d'assistance à maîtrise d'ouvrage à IPALLE, en application de l'exception « in-house » (art.30 de la loi du 17 juin 2016).

Le calcul des honoraires de la mission de base est défini comme suit :

- Études préalables : 5.000,00 € hors TVA (FSC) + 3.000,00 € hors TVA (école de Péronnes) ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : 2,50 % du montant des travaux ;
- Étude de base : 9,00 % du montant des travaux ;
- Permis d'urbanisme : 1,00 % du montant des travaux le cas échéant ;
- Suivi de chantier : 2,50 % du montant des travaux.

Agent traitant : Frédéric VAN CAUTER
Politique responsable : Grégory BOQUILLON

7. Aînés

Conseil Consultatif communal des Aînés – modification du règlement

En sa séance du 4 avril 2025, le Collège communal a pris connaissance des candidatures reçues. Il propose au Conseil d'approuver la modification du ROI permettant d'élargir le nombre de membres du CCCA à 12 afin d'obtenir une parité dans chaque village. La désignation des membres aura lieu par vote, en séance secrète.

Agent traitant : Mélanie CARBONNELLE
Politique responsable : Muriel HIROUX

8. Plan de cohésion sociale

PCS 2020-2025 – renouvellement de la convention de partenariat conclue avec l'ASBL Graine - année 2025

Approbation du renouvellement de la convention de partenariat relative au transfert financier de 4.500,00 € dans le cadre du budget 2025 du Plan de Cohésion Sociale, et visant à formaliser la collaboration entre le PCS d'Antoing et l'ASBL Graine pour développer l'action « Soutien scolaire solidaire »

Agent traitant : Sibylle DEKEYSER
Politique responsable : Muriel HIROUX

9. Subsides aux sociétés

Octroi d'un subside à l'Harmonie Royale Concorde – école de musique – orchestre des cadets

Le Conseil communal est invité à approuver la liquidation du subside de 4.300 € à l'Harmonie Royale Concorde – école de musique et orchestre des cadets, le dossier étant complet.

Agent traitant : Carine DUDANT
Politique responsable : Gauthier DUDANT

10. Circulation

Création d'un emplacement PMR, Chemin de Saint-Druon, 1, au niveau de la zone de stationnement en épis, le plus proche du chemin d'accès au centre administratif.

Agent traitant : Camille QUINTARD
Politique responsable : Gauthier DUDANT

11. Cultes

Fabrique d'église de Bruyelle – budget 2025

Le conseil communal est invité à approuver le budget 2025 présenté par la Fabrique d'Église de Bruyelle avec une part communale de 39.100,88 €.

Agent traitant : Valérie TITELION
Politique responsable : Mélanie MORY

12. Procès-verbal

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2025.

Agent traitant : Pascal DETOURNAY
Politique responsable : Gauthier DUDANT

13. Questions orales